

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques -

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER LE PROJET DE CRÉATION D'UN FORAGE À L'ALBIEN ET DEMANDE DE PERMIS DE RECHERCHE ET D'AUTORISATION D'UN GÎTE GÉOTHERMIQUE
SUR LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PAR LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SISE,
HÔTEL DE VILLE – 16, RUE DE PONTOISE BP 10 101 - 78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Par arrêté n°19-031 du 19 avril 2019 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite **du mercredi 15 mai 2019 à 08 heures 30 au samedi 15 juin 2019 à 12 h 30 inclus, sur les communes de Chambourcy, Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye.**

Le commissaire enquêteur est Mr. Jean-Claude BOHL, ingénieur d'essai à l'Onera (E.R).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau. Le public pourra formuler ses observations, propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante .
- <http://creation-forage-albien.enquetepublique.net/>
- Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :
- creation-forage-albien@enquetepublique.net
- Sur support papier dans les mairies de Chambourcy, Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye et à la préfecture des Yvelines,

bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans les mairies de Chambourcy, Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye.

- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact relative au projet..

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, au centre administratif , 86-88 rue Léon Désoyer 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de lors des permanences suivantes :

CHAMBOURCY

- mercredi 15 mai 2019 de 09 h 00 à 12 h 00

LE PECQ

- mercredi 5 juin 2019 de 09 h 00 à 12 h 00

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Centre administratif, 86-88 rue Léon Désoyer)

- mercredi 15 mai 2019 de 14 h 00 à 17 h 00
- samedi 25 mai 2019 de 09 h 00 à 12 h 00
- mercredi 5 juin 2019 de 14 h 00 à 17 00
- samedi 15 juin 2019 de 09 h 00 à 12 h 00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dans les mairies de Chambourcy du Pecq et de Saint-Germain-en-Laye, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Monsieur Florian BAZILLE Responsable Eau & Assainissement -Ville de Saint-Germain-en-laye - tel direct : 01 30 87 23 25 - florian.bazille@saintgermainenlaye.fr

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement et du code minier, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.